

PROCÈS-VERBAL DE LA **SÉANCE EXTRAORDINAIRE** DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE POINTE-CLAIRE, TENUE À L'HÔTEL DE VILLE, 451, BOULEVARD SAINT-JEAN, POINTE-CLAIRE, QUÉBEC, <u>LE MARDI 10 DÉCEMBRE 2019</u>, À 20 H 30, APRÈS QU'AVIS DE CONVOCATION FUT TRANSMIS LE VENDREDI 6 DÉCEMBRE 2019.

PRÉSENTS: Mesdames les conseillères C. Homan, T. Stainforth et K. Thorstad-Cullen, ainsi que

messieurs les conseillers P. Bissonnette, C. Cousineau, B. Cowan, E. Stork et D. Webb formant quorum sous la présidence de monsieur le maire John Belvedere.

Monsieur Robert-F. Weemaes, directeur général, ainsi que Me Caroline Thibault, directrice du service des affaires juridiques et greffière, sont également présents.

2019-827 <u>APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par monsieur le conseiller Cowan, et unanimement

<u>RÉSOLU</u>: D'approuver l'ordre du jour dressé en regard de la présente séance.

2019-828 <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucune question n'est adressée aux membres du conseil.

2019-829 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT - PROJET DE RÈGLEMENT DÉCRÉTANT

L'IMPOSITION DE LA TAXE FONCIÈRE GÉNÉRALE, DES COMPENSATIONS POUR SERVICES MUNICIPAUX ET DES TARIFS EXIGIBLES POUR LA FOURNITURE DE

L'EAU, POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020

Madame la conseillère Homan dépose un projet de règlement décrétant l'imposition de la taxe foncière générale, des compensations pour services municipaux et des tarifs

exigibles pour la fourniture de l'eau, pour l'exercice financier 2020 ;

Madame la conseillère Homan donne également avis que ce règlement sera présenté

pour adoption à une séance ultérieure.

2019-830 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Stork,

Appuyé par madame la conseillère Stainforth, et unanimement

<u>RÉSOLU</u>: DE lever la séance à 20 h 33.

John Belvedere, Maire Me Caroline Thibault, Greffière